

DÉLIBÉRATION DE_2026_053

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 19 heures 00, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE SAINT SEURIN DE PRATS sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 19 juin 2026

Présents : Serge FOURCAUD, Alexandre DURDILLY, Michel FRICHOU, Sylvie PELLIZZER, Marie LATSCHA, Guillaume BUIL, Didier MOREAU, Franck POURTAL, Aurélie COMBESCOT, Henry DE SAULSES DE FREYCINET, Hélène DONADIER, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Fabrice SAMSON, Annie MAIGRE, Michel MOUTREUIL, Thierry BOIDÉ, Cyril BARDE, Jocelyne ARSIGNY, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique IBERTO, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Lucette MOUTREUIL, Gilles TAVERSON, Gilbert BOUTY

Pouvoirs : Thierry BENEY représenté par Bénédicte ZAPERA-BRAIT, Marc GRANDY représenté par YVES JACQUELIN, Magalie LEPLET-COLLAS représentée par Gilles TAVERSON

Absents :

Excusés : Karine LEY, Gilbert DE MIRAS

Secrétaire : Gilbert BOUTY

Membres en exercice : 32 Présents : 27 Votants : 30 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 30

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS-ALSH

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire de :

- la mise en place du bus numérique sur notre territoire pour :
 - favoriser le lien social en milieu rural
 - lutter contre l'isolement des populations
 - faciliter l'accès aux droits via le numérique
 - accompagner les habitants dans les usages numériques du quotidien
 - développer des actions de prévention santé, notamment pour les jeunes
- du projet de création d'un lieu d'accueil Enfant Parent (LAEP) à compter de 2027
- la partie pilotage du poste de Monsieur FERRAZ Vincent

Monsieur le Président précise que des dossiers de demande de subventions ont été déposés dans le cadre du CTG (Convention Territoriale Globale) et GMR (Grandir en Milieu Rural) auprès de :

- La CAF,
- La MSA

Il convient de valider ses demandes

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire accepte cette proposition et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Le Président,
Thierry BOIDÉ

